

5 septembre 2017

Procès-verbal de la séance régulière du 5 septembre 2017 à 20 heures à la salle du conseil de l'édifice municipal situé au 750, rue des Loisirs.

Étaient présents siège numéro 1 : M. Pier-Hugo Chagnon
siège numéro 2 : absent
siège numéro 3 : M. Roger Collard
siège numéro 4 : M. Patrick Salvas
siège numéro 5 : M. Eric Laforge
siège numéro 6 : M. Pierre Laflamme

formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire André Fafard.

Était absent : M. Jean Collard

Est également présente Mme Guylaine Bourgoin, directrice générale et secrétaire trésorière.

L'assemblée débute par un court moment de réflexion.

89-17

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Roger Collard et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté.

90-17

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par Pierre Laflamme et résolu unanimement que le procès-verbal de l'assemblée régulière du 4 juillet 2017 soit adopté tel que présenté.

SITUATION FINANCIÈRE AU 31 juillet 2017

épargne courant	553 854.05
rachetable	0.00
épargne régulière	81 480.96
avantage entreprise	14.45
TOTAL :	635 349.46

CAISSE RECETTES AU 31 juillet 2017

TOTAL DES RECETTES	42 035.54
---------------------------	------------------

5 septembre 2017

SITUATION FINANCIÈRE AU 26 août 2017

épargne courant	510 402.83
rachetable	0.00
épargne régulière	81 480.96
avantage entreprise	14.45
TOTAL :	591 898.24

CAISSE RECETTES AU 31 août 2017

TOTAL DES RECETTES	20 467.37
---------------------------	------------------

91-17

LISTE DES COMPTES

Il est proposé par Eric Laforge et résolu unanimement d'approuver et de payer la liste des comptes du mois et d'autoriser le paiement des comptes impayés totalisant la somme de 55 622.89\$ pour le mois de juillet et la somme de 68 542.15\$ pour le mois d'août.

La liste des chèques fait partie intégrante de la présente résolution comme si elle était au long reproduite.

Juillet

COMPTES PAYÉS :	35 591.15\$
SALAIRES PAYÉS :	<u>20 031.74\$</u>
	55 622.89\$

Août

COMPTES PAYÉS :	51 090.94\$
SALAIRES PAYÉS :	<u>17 451.21\$</u>
	68 542.15\$

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LE PUBLIC

Aucune question.

DEMANDE DE M. MARTIAL BENOIT – FERME MARCOBEN

L'entrée de Ferme Marcoben passerait sur le terrain qui appartient encore à la municipalité depuis l'élargissement de la courbe dur 10^e rang ouest et du rang Brodeur.

Alors M. Benoit demande si la municipalité lui céderait le terrain.

Des informations seront prises à ce sujet.

5 septembre 2017

MÉMO INSPECTEUR

Un rapport mensuel des permis et certificats est déposé par l'inspecteur en bâtiments.

DOSSIER POUR DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

A l'étude.

AVIS DE MOTION POUR L'ADOPTION DU RÈGLEMENT SUR LE RAYON DE PROTECTION ENTRE LES SOURCES D'EAU POTABLE ET LES OPÉRATIONS VISANT L'EXPLORATION ET L'EXPLOITATION D'HYDROCARBURES DANS LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT

Lecture de la lettre qui a été envoyée à la municipalité de Béthanie suite à l'adoption du règlement sur les hydrocarbures.

Discussion des élus, la décision de donner l'avis de motion suite au droit de veto de Monsieur le Maire n'est pas prise.

92-17

RECETTE D'ABRASIF

Il est proposé par Eric Laforge et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil municipal demande des soumissions à Carrière d'Acton Vale, Germain Blanchard Ltée, Sylvain Girard de Ste-Hélène et DPS Transport pour une recette d'abrasif de 400 tonnes pour la saison 2017-2018.

Le mélange doit être fait de pierre concassée 5 mm avec 30% de sel pour un total de 400 tonnes.

Les soumissions seront ouvertes le 2 octobre à compter de 20 heures à la réunion du conseil municipal.

La livraison des matériaux devra se faire avant le 20 octobre 2017 sur le terrain municipal prévu à cette fin situé au 750 rue des Loisirs.

93-17

RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE AVEC LA SOCIÉTÉ
PROTECTRICE DES ANIMAUX DE DRUMMOND

Il est proposé par Pierre Laflamme et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil municipal décide de renouveler l'entente de contrôle animalier pour la période du 1^e janvier 2018 au 31 décembre 2020 avec la Société protectrice des animaux de Drummond.

Les tarifs pour leurs services sont les mêmes que ceux de 2015, soit de 2.35\$ par habitant et la SPAD conserve les revenus découlant de la vente des licences.

94-17

SOUSSION POUR LA PRODUCTION DU JOURNAL
LOCAL DES IMPRESSIONS LEGO

Il est proposé par Patrick Salvas et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil engage les Impressions Lego de notre municipalité pour effectuer les travaux d'impression du journal local le Porte-parole pour une période d'un an.

La soumission reçue à cet effet décrit le coût selon le nombre de pages qui seront imprimées.

95-17

DEMANDE DE SOUSSION POUR L'OUVERTURE ET
L'ENTRETIEN DE CERTAINES COURS ET DU PASSAGE
PIÉTONNIER POUR LES DEUX PROCHAINES SAISONS

Il est proposé par Pier-Hugo Chagnon et résolu unanimement de demander des soumissions pour l'ouverture et l'entretien des cours à Paysagement Benoit & Frères inc. pour les deux prochaines saisons 2017-2018 et 2018-2019.

Les cours à entretenir sont les suivantes : le stationnement de la bibliothèque municipale (stationnement en avant de l'école), les stationnements de l'église et la montée ainsi que le passage piétonnier d'une largeur de (huit) 8 pieds.

Le soumissionnaire suivra les directives du coordonnateur des travaux publics et *devra posséder une police d'assurance en vigueur pour effectuer les travaux demandés dans la soumission.*

Le déglacage du passage piétonnier sera effectué au besoin et le matériel sera facturé à la municipalité ou il y a aussi possibilité d'utiliser le matériel pour le déglacage des routes.

Les soumissions doivent être déposées au bureau municipal dans une enveloppe cachetée avant le lundi 2

octobre à 16 heures pour être ouvertes à la séance du conseil municipal le 2 octobre après 20 heures.

La Municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

96-17

DEMANDE DE SOUMISSION POUR L'OUVERTURE ET L'ENTRETIEN DES TROTTOIRS POUR LES DEUX PROCHAINES SAISONS

Il est proposé par Pierre Laflamme et résolu unanimement de demander des soumissions pour l'ouverture et l'entretien des trottoirs à Paysagement Benoit & Frères inc. pour les deux prochaines saisons 2017-2018 et 2018-2019.

Le soumissionnaire suivra les directives du coordonnateur des travaux publics et *devra posséder une police d'assurance en vigueur pour effectuer les travaux demandés dans la soumission.*

Le déglacage des trottoirs sera effectué au besoin et le matériel sera facturé à la municipalité. Il y a aussi possibilité d'utiliser le matériel pour le déglacage des routes.

Les soumissions doivent être déposées au bureau municipal dans une enveloppe cachetée avant le lundi 2 octobre à 16 heures pour être ouvertes à la séance du conseil municipal le 2 octobre après 20 heures.

La Municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

ÉLECTIONS MUNICIPALES DU 5 NOVEMBRE PROCHAIN

De l'information sur les élections municipales du 5 novembre seront publiées sur notre site internet, journal la Pensée, Radio Acton, dans les boîtes d'avis public et dans le Porteparole.

Un communiqué est remis sur la production des déclarations de candidature qui peuvent être présentées du 25 septembre au 6 octobre inclusivement, un avis public a été déposé dans les boîtes d'avis situées au bureau municipal, à la Coop et à l'église à cet effet.

97-17

DEMANDE DE MOTO CLUB DRUMMOND INC. POUR UN DROIT DE PASSAGE POUR LA SAISON 2017-2018

Il est proposé par Patrick Salvas et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil municipal accepte le renouvellement des droits de passage selon la lettre du 17 juillet dernier à Moto Club Drummond inc.

98-17

RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION D'EXPLOITATION DU RÉSEAU BIBLIO DE LA MONTÉRÉGIE

Il est proposé par Roger Collard et résolu à l'unanimité que le conseil municipal renouvelle la convention d'exploitation d'un système informatique avec la Réseau Biblio de la Montérégie pour une période de trois ans soit du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2020.

Monsieur André Fafard, maire et Madame Guylaine Bourgoïn, GMA, directrice générale et secrétaire trésorière sont autorisés à signer les documents.

99-17

PROCLAMATION DE LA SEMAINE QUÉBÉCOISE DE RÉDUCTION DES DÉCHETS 2017

CONSIDÉRANT que l'édition 2017 de « La Semaine québécoise de réduction des déchets », se déroulera cette année du 21 au 29 octobre ;

CONSIDÉRANT que la Régie juge opportun de profiter de cette semaine pour promouvoir l'importance de réduire la quantité de matières résiduelles dirigées vers l'enfouissement et ainsi favoriser des alternatives écologiques s'inspirant des 3RVE, soit : la Réduction à la source, le Réemploi, le Recyclage, la Valorisation et l'Élimination des seuls résidus ultimes avec lesquels on ne peut rien faire d'autre pour l'instant ;

CONSIDÉRANT qu'il est primordial de sensibiliser et d'informer toute la population sur l'importance de poser des gestes simples qui, collectivement, contribuent à réduire significativement la quantité de nos matières résiduelles dirigées vers l'enfouissement ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Pierre Laflamme et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que le conseil d'administration de la Régie proclame la semaine du 21 au 29 octobre 2017 « La Semaine québécoise de réduction des déchets ».

D'inviter chaque municipalité membre de la Régie, ainsi que les MRC d'Acton et des Maskoutains, ces dernières étant responsables des plans de gestion des matières résiduelles sur leur territoire respectif, à proclamer également « La Semaine québécoise de réduction des déchets » en adoptant une résolution en ce sens. D'inviter également tous les citoyens des municipalités membres à profiter de cette semaine privilégiée pour poser un geste de plus pour la protection de notre environnement par la réduction des déchets qu'ils produisent quotidiennement, par un meilleur tri des matières recyclables ou organiques et par la gestion sécuritaire de leurs résidus domestiques dangereux.

RAPPORTS

M. Fafard = rencontre avec Ministère des Transports pour le pont de la route des Érables dans Saint-Théodore-d'Acton, il devrait être réparé et ouvert cet automne.

COMMUNIQUÉS, CORRESPONDANCE

- Document concernant le coup de cœur des maires 2017 ;
- courriel de la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM) et de l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) ayant pour objet le résultat de l'appel d'offres pour le Régime d'assurance collective ADMQ/FQM ;
- courriel du Directeur général des élections ayant pour objet la modification du Règlement sur le tarif des rémunérations payables lors d'élections et de référendums municipaux ;
- courriel de M. Serge Dupont, Directeur général adjoint et Directeur du service de l'aménagement de la MRC d'Acton ayant pour objet la prévention des incendies – état de situation ;
- courriel de M. Jeff Fortier concernant les statistiques du site internet de la Municipalité ;
- courriel du SAE Centre-du-Québec ayant pour objet les résultats des cours d'opérateur d'autopompe ;
- lettre d'AQTR ayant pour objet l'émission de la carte d'attestation de réussite de cours de signaleur ;
- documents concernant la distribution de plants d'arbres 2017 ;
- courriel d'Arbres Canada concernant la demande de subvention dans le cadre du programme « Les arbres comestibles » ;
- lettre de la Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ) ayant pour objet la ristourne de 2016 ;
- lettre de la Commission de protection du territoire agricole Québec (CPTAQ) concernant le dossier 415926 ;
- lettre de la Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains ayant pour objet le remboursement de la TPS et TVQ de juin 2017 ainsi que la compensation pour la collecte sélective 2016 ;

- lettre du Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire Québec (MAMOT) ayant pour objet les compensations tenant lieu de taxes ;
- communiqué de la Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains concernant les deux sites à la disposition des citoyens pour la récupération de la terre et des branches ;
- communiqué de la Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains concernant les résidus domestiques dangereux ;
- gagnant du vélo reconditionné d'Action Sport Vélo suite au ramassage de vélos usagés ;
- courriel concernant l'assurance responsabilité du Club Optimiste Saint-Nazaire pour le Festival du Porc ;
- courriel concernant la fermeture de la route des Érables et de la rencontre avec le Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports ;
- courriel du MAMOT ayant pour objet l'élection générale municipale et la lettre du sous-ministre, monsieur Marc Croteau, adressée à tous les présidents d'élection ;
- courriel de la Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains ayant pour objet les bacs non conformes non levés ;
- Membres en Direct+, bulletin de l'association des directeurs municipaux du Québec, volume 17, numéro 4-septembre 2017 ;
- lettre du Centre Intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest ayant pour objet la conformité des ressources intermédiaires (RI) et des ressources de type familial (TRF) du Centre intégré de santé et services sociaux de la Montérégie-Ouest aux dispositions des lois et règlements en matière de sécurité incendie ;
- lettre du MAMOT ayant pour objet la compensation tenant lieu de taxes ;
- infoNote de Desjardins Assurances concernant les troubles du sommeil ;
- lettre de la Municipalité de Wickham ayant pour objet l'adoption du règlement numéro 2017-06-850 intitulé « Règlement modifiant le règlement du plan d'urbanisme numéro 2006-069-620 » ;
- lettre de la CPTAQ concernant la fermeture du dossier 414858 ;
- campagne de financement de la Fondation Québécoise du cancer ;
- lettre de la Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains ayant pour objet le remboursement de la TPS et de la TVQ du 1^{er} avril au 31 mai 2017 ;
- lettre de Sonic ayant pour objet le paiement par chèque à libeller à l'ordre d' « Énergies Sonic inc. » ;
- courriel de m. Pierre-Yves Renaud de Coopérative Forêt d'Arden ayant pour objet des informations supplémentaires sur la Bourse de carbone Scol'ERE ;
- procès-verbal de la séance ordinaire du 14 juin 2017 de la MRC d'Acton.

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Une deuxième période de questions est réservée au public.

VARIA

INTRONISATION AU TEMPLE DE LA RENOMMÉE DE
MADAME DANIELLE GOYETTE

Le 13 novembre prochain, Madame Danielle Goyette, athlète olympique originaire de notre municipalité sera intronisée au Temple de la renommée.

Il y aura une réflexion sur une façon de souligner l'évènement.

LIVRE DE WILL JAMES

M. Olivier Dufault sort un livre sur la vie de Will James, parler avec Mme Maryse Pelland, responsable de la bibliothèque sur le sujet.

100-17

L'AJOURNEMENT DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Patrick Salvas et résolu à l'unanimité des conseillers à 21h50, que la séance soit ajournée au lundi 18 septembre prochain à 19 heures afin d'accorder le contrat pour les travaux d'asphalte dans les rangs d'Upton et Saint-Augustin.

André Fafard
Maire

Guylaine Bourgoin, GMA
Directrice générale et
Secrétaire trésorière